

CERTIFICAT SOUSCRIPTEUR / TARIFICATEUR RISQUES AGGRAVÉS

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA298	13 jours - 94 h	Bases	Présentiel ou à distance	7868,00 €

LIEUX ET DATES :

A distance

- Du 06/03/2025 au 27/06/2025

OBJECTIFS

- Identifier les risques aggravés.
- Analyser et évaluer les risques.
- Proposer l'acceptation ou non d'un risque en appliquant la tarification adaptée au risque aggravé.
- Argumenter la position adoptée.

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

Consultez le taux de satisfaction de nos formations
[ici >>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Un certificat IFPASS reconnu par les acteurs de l'assurance.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par des professionnels de l'assurance, formateurs experts de l'Ifpass.

Les plus de la formation :

Les plus de la formation

Cas pratiques conçus par des souscripteurs de risques aggravés seniors, des médecins conseils d'assurance et des experts pédagogiques, à partir d'exemples concrets.

L'utilisation d'outils de tarification est un des plus de cette formation.

PROGRAMME

Environnement juridique et technique des assurances de personnes

MODULE 1

A. Bases techniques et juridiques de l'assurance

1. Risque assurable
2. Compensation des risques et le coût de couverture
3. Obligation de déclaration du risque par l'assuré-souscripteur
4. Obligation de couverture du risque assuré par l'assureur

B. Divers produits d'assurance

1. Principales garanties de prévoyance proposées
2. Divers produits de prévoyance (individuels)
3. Divers produits de prévoyance (groupes)

C. Protection des données

1. Protection CNIL et le pack de conformité «Assurances»
2. Respect du secret médical

D. Protection des assurés

1. Droit à l'information et les obligations de conseil
2. Convention AERAS et le droit à l'oubli
3. Impacts de la loi consommation (loi Hamon)

Sélection et tarification des risques

MODULE 2

A. Objectifs de la sélection des risques

1. Limiter l'anti-sélection
2. Maintenir l'équilibre du portefeuille
3. Différencier les risques
4. Evaluer les risques

B. Rôle du tarificateur

1. Instruction du dossier de souscription
2. Pratique de la tarification
3. Supports à la décision du tarificateur
4. Prise de décision

Environnement médical

MODULE 3

A. Examens usuels

1. Bilan biologique

2. Examens usuels

3. Terminologie médicale

B. Système cardio-vasculaire

1. Anatomie du système

2. Facteurs de risques cardio-vasculaires

C. Système ostéo-articulaire

1. Anatomie du système

2. Facteurs de risques

3. Principales pathologies

D. Système endocrinien

1. Anatomie du système

2. Facteurs de risques

3. Principales pathologies

E. Système respiratoire

1. Anatomie du système

2. Facteurs de risques

3. Principales pathologies

Révisions

Une journée de révision permet aux participants de travailler sur des cas pratiques dans les conditions de l'examen.

Validation des acquis :

- Une évaluation pour chaque module ou sous-module sur la base d'un QCM et cas pratiques (40% de la note).

- Une épreuve finale (études de cas) porte sur l'ensemble des savoirs appréhendés durant la formation (60% de la note).

La certification est obtenue à partir de 12/20 de moyenne générale

Un certificat sera remis en cas de succès aux épreuves de validation

Personnalisation parcours :

L'inscription définitive est validée par le Comité de pilotage sur présentation du curriculum vitae du pré-inscrit.

PUBLIC

Débutant ou moins de deux ans d'expérience dans les fonctions de :

- Souscripteurs de risques aggravés
- Souscripteurs en sélection médicale
- Tarificateurs
- Tarificateurs médical
- Rédacteurs en sélection médicale
- Chargés de sélection médicale/des risques
- Gestionnaires médical

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.
[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifique.

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

7868,00 €
Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 21/04/2025 à 12:08